



DÉGRADATION

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ

FO JUSTICE PREJ MURET alerte l'administration des difficultés que rencontrent les agents tant sur le volet de la SÉCURITÉ que sur celui concernant leurs conditions de travail.

Les personnels sont soumis à des rythmes de travail qui impactent leur SANTÉ et leur VIE DE FAMILLE tant ils sont désorganisés, variés et changeant.

Les compteurs des heures supplémentaires montrent une présence accrue et loyale des agents envers leur administration au détriment d'une implication plus prégnante dans leur vie privée.

Cette absence auprès des siens, l'administration ne la chiffre pas, elle ne s'en préoccupe guère d'ailleurs puisqu'elle demande, exige aux agents de toujours faire plus ou autant avec moins d'effectif.

FO JUSTICE PREJ MURET exige à son tour une véritable reconnaissance de la SANTÉ et de la SÉCURITÉ des personnels. L'administration ne peut continuer à bafouer les droits des travailleurs en les utilisant comme bon lui semble jusqu'à ce qu'ils en pètent !!!

Une révision urgente de l'organisation du travail est demandée afin de respecter les cycles de travail et les temps de repos.

FATIGUE, STRESS, NERVOSITÉ...

FO JUSTICE PREJ MURET VOUS ALERTE: CE SONT DES INGRÉDIENTS QUI COMPOSENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.

L'administration se targue de former les personnels et les organisations syndicales sur les risques psychosociaux mais c'est la première à balayer d'un coup d'un seul les éléments avant-coureurs lorsqu'elle engage ses agents sur les missions.

- Les journées sont de plus en plus longues avec des amplitudes dépassant l'entendement.
- Les alternances entre les semaines du matin et d'après-midi ne sont plus respectées.
- La variation des plages horaires est continuelle, ce qui impacte prématurément le système physiologique des agents.
- Les changements de planning la veille pour le lendemain sont récurrent.
- Les multiplications de renforts d'agents pour palier aux manques des autres Prej. Ces mêmes agents qui se déplacent en règle générale seul pour rejoindre le reste de l'équipage.

FO JUSTICE PREJ MURET ne peut pas acquiescer plus longtemps une telle maltraitance physique, physiologique et psychologique envers les agents.
STOP, IL FAUT RETROUVER UN ÉQUILIBRE!!!

FO JUSTICE PREJ MURET prend ses responsabilités devant l'URGENCE et exige que soit organisé dans les plus brefs délais une réunion avec les responsables du PREJ en présence de Madame GAU directrice des ESP d'Occitanie.

FO JUSTICE PREJ MURET : « Prenez conscience que vos agents attendent de vous des réponses concrètes et rapides afin de palier aux ALERTES que nous vous faisons remonter ».